



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 19 mars 2020

COVID-19 : fermeture des plages de Loire-Atlantique

Depuis samedi dernier, les français sont appelés à rester chez eux pour lutter contre la propagation du virus Covid-19. Certains comportements laissent penser que tous les citoyens n'ont pas pris la mesure de la nécessité de respecter ces consignes. C'est pourquoi, le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique a pris un arrêté de fermeture des plages du département.

Les contrôles menés par la Gendarmerie et la Police nationale, en coordination avec les polices municipales, ont débuté mardi en Loire-Atlantique. Le dispositif mis en place repose sur des points de contrôles fixes comme mobiles, sur tous les axes principaux et secondaires du département. La violation des règles de confinement est désormais punie d'une amende forfaitaire de 135 € pouvant être majorée à 375 €.

Dans un contexte de forte augmentation de la population présente sur le littoral atlantique et compte tenu du risque croissant de fréquentation des plages et des espaces côtiers, incompatible avec les mesures visant à ralentir la progression de l'épidémie, le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique a décidé d'interdire par arrêté préfectoral, après consultation des maires des communes littorales du département :

- l'accès aux plages, chemins, sentiers, espaces dunaires, forêts et parcs situés sur le littoral ;
- la fréquentation piétonne, cycliste et à tous véhicules non-motorisés, de l'ensemble des espaces publics artificialisés du littoral : les ports, les quais, les jetées, les esplanades, les remblais et les fronts de mer, quelle que soit leur configuration, pour toute la population.

Par ailleurs, les activités maritimes et littorales de plaisance, de loisirs nautiques et aquatiques sont également interdites.

Tout exercice de la chasse, de la pêche en eau douce ou de loisirs est interdite sur l'ensemble du département.

Le préfet de la Loire-Atlantique en appelle à la responsabilité de tous. Chaque jour, chaque heure compte pour sauver des vies.

Service régional de la communication interministérielle